

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq juin**, le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2025*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 18*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jacques BERNIS, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Laurence PIPERS, François SALAGNAC.

**Excusés par procuration :**

Clément RAVAUD donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 23 juin 2025

Stéphanie PANTEIX donne procuration à Martine LERICHE en date du 23 juin 2025

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NÉGRIER-CHASSAING en date du 24 juin 2025

Aurore TONNELIER donne procuration à Danielle TODESCO en date du 24 juin 2025

Gilles MONTI donne procuration à David PENOT en date du 20 juin 2025

Alain BOURION donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 23 juin 2025

Bruno COMTE donne procuration à Laurent JARRY en date du 25 juin 2025

**Excusées :**

Anca VORONIN

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

**Absents :**

Emilio ZABALETA, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Valérie MILLON, Alain AUTHIER, Laurent JARRY

Secrétaire de Séance : Laurence PIPERS

Objet : Système d'informatisation de la Médiathèque municipale – modification du plan de financement

**Délibération 61**

Par délibération en date du 25 juin 2025 le Conseil Municipal de la Ville de Panazol a approuvé le projet de ré-informatisation de la Médiathèque en 3 volets :

1. La modification du logiciel de gestion
2. Le site internet de la médiathèque
3. Développement de l'offre numérique

L'opération peut bénéficier de financements de la DRAC dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD).

Un ajustement du plan de financement initialement voté est nécessaire pour prendre en compte les dernières évolutions du projet à savoir :

- Conservation du portique antivol actuel (dépenses à retirer)
- Non acquisition des casques de réalité virtuelle, cette dépense étant intégrée au projet de Microfolie.

Nouveau plan de financement prévisionnel :

| Dépenses                                                                                   | H.T en €           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Achat d'un logiciel SIGB avec 9 licences d'utilisation- du site internet – de la formation | 17 640 €           |
| Douchettes X 7 avec support                                                                | 1 605 €            |
| Fauteuil connecté acoustique                                                               | 4 634,63 €         |
| <b>TOTAL</b>                                                                               | <b>23 879,63 €</b> |

|                                                               |                 |       |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-------|
| <b>Montant total H.T des dépenses utiles subventionnables</b> | 23 879,63 € H.T | 100 % |
| <b>Subvention DRAC (DGD)</b>                                  | 11 939,81 € H.T | 50 %  |
| <b>Auto-financement Panazol</b>                               | 11 939,81 € H.T | 50 %  |

### DÉLIBÉRATION

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-21 et L2241-1 ;

**VU** le projet de ré-informatisation de la Médiathèque de Panazol et d'acquisition de matériel informatique et numérique approuvé par la délibération en date du 25 juin 2025

**CONSIDÉRANT** la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

### DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'APPROUVER** la modification du plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 26 juin 2025

Le Maire

  
Fabien DOUCET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 27/06/2025

Publié ou notifié

30/06/2025

PANAZOL - MAIRIE

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DELIB61

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 26/06/2025

Objet : Système d'informatisation de la Médiathèque - modification du plan de financement

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 27/06/2025

Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DELIB61-Système d'informatisation de la médiathèque-modification du plan de financement.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 [www.telino.com](http://www.telino.com)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20250626-DELIB61-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 27/06/2025